



Vallon de l'Arbogne

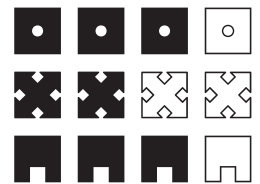
Commune de Montagny, district de la Broye, canton de Fribourg



Photo aérienne david&kathrin, 2023, © OFC Berne



Point stratégique du vallon de l'Arbogne, le resserrement des deux versants à la hauteur de Montagny-les-Monts favorisa l'établissement d'une petite ville au Moyen Âge. Dominant le passage de la voie historique reliant Fribourg à Payerne et Estavayer-le-Lac, le flanc sud se présentait comme idéal pour l'implantation du château qui accueillit les sires de Montagny puis les baillis fribourgeois jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La tour de Montagny de la fin du XIII^e siècle évoque la grandeur passée de la seigneurie et s'impose comme repère visuel emblématique. L'Arbogne qui prend sa source dans le canton, au lieu-dit Montagne de Lussy, façonne le vallon et marque à Montagny la limite territoriale entre les districts de la Sarine et de la Broye avant de bifurquer vers le nord-ouest pour rejoindre plus tard la Broye. L'importance nationale du site résulte de l'implantation de quatre entités aux fonctions distinctes dans cette topographie mouvementée, de leur disposition en étagement dans le site et de leurs interactions visuelles. Centre de gravité des relations entre les composantes industrielle, villageoise et religieuse, l'église s'impose avec vigueur à mi-hauteur du coteau alors que les cellules implantées au fil de l'eau soulignent l'importance historique de ce paysage fluvial. La symbiose entre ce cadre naturel d'exception au caractère sauvage et le bâti dont la substance illustre plusieurs phases de l'occupation du site depuis le Moyen Âge contribue à renforcer la valeur nationale.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



De plus amples informations sont disponibles sous map.geo.admin.ch. La documentation photographique complète est uniquement accessible en ligne.

Légende des éléments graphiques

Inventaire

Catégorie d'agglomération



Ville



Village urbanisé



Hameau



Petite ville, bourg



Village



Cas particulier

Site construit

Qualités



Qualités de situation

Valeur topographique et degré d'urbanisation du site



Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque à chaque partie de site et intensité des relations spatiales entre les différentes parties de site



Qualités

historico-architecturales

Valeur historico-architecturale des différentes parties de site et lisibilité des phases de croissance du site

Classification



Qualités exceptionnelles



Hautes qualités



Certaines qualités



Pas de qualités particulières

Partie de site

Qualités



Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés



Qualités

historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés

Classification



Qualités exceptionnelles



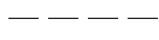
Hautes qualités



Certaines qualités



Pas de qualités particulières



Qualités non-évaluées

Objectif de sauvegarde



Objectif de sauvegarde A

Sauvegarde de la substance
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre



Objectif de sauvegarde B

Sauvegarde de la structure



Objectif de sauvegarde C

Sauvegarde du caractère



Partie de site sensible

Observation



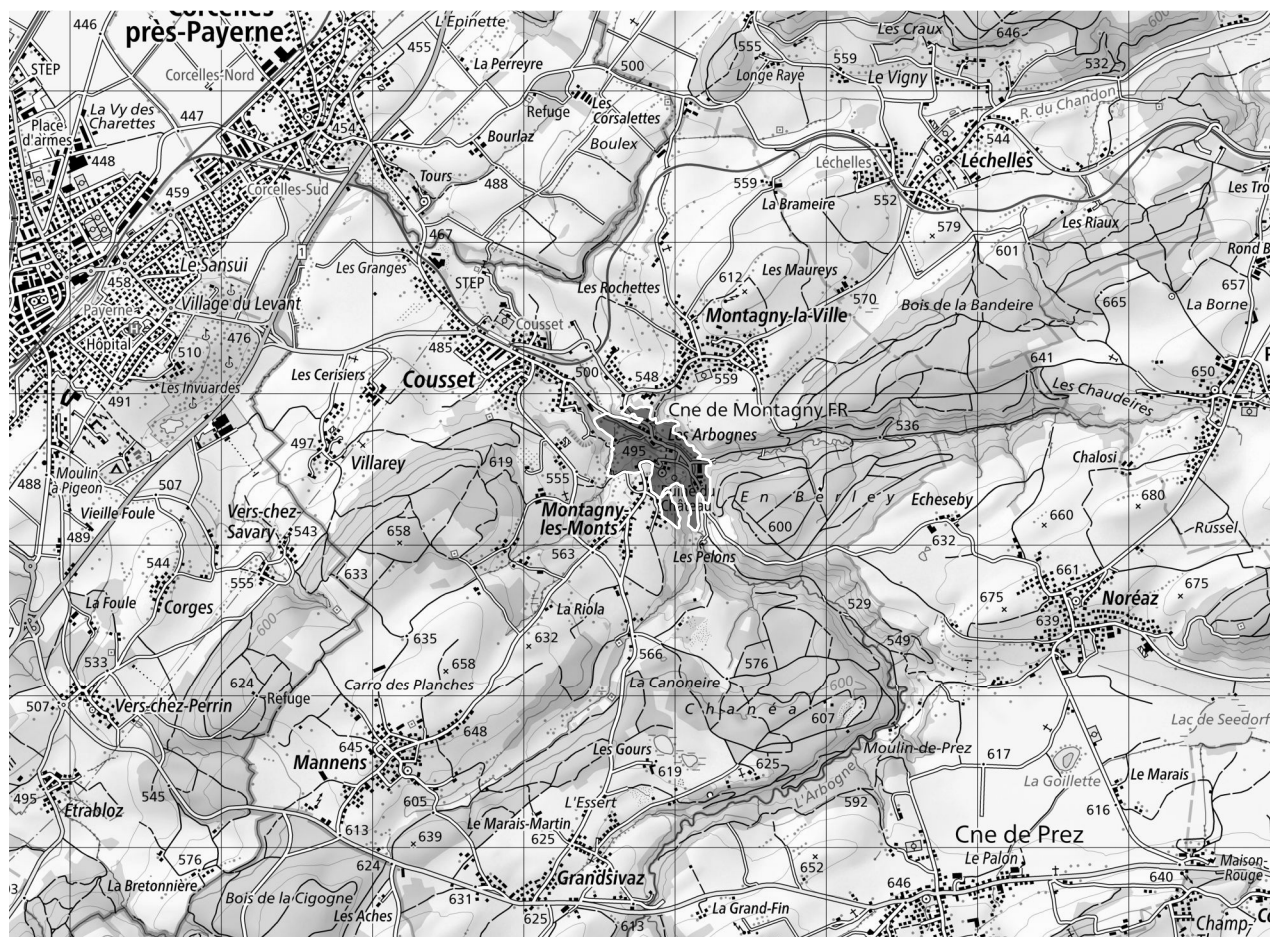
Façonne la partie de site



Se différencie du reste de la partie de site



Affecte la partie de site



Base : carte nationale 1 : 50 000, 2020

Qualification

Qualités de situation



Hautes qualités de situation en raison de la topographie mouvementée qui agit comme force de liaison et caractérise ce paysage fluvial resté sauvage jusqu'à aujourd'hui. Hautes qualités également en raison de la fine articulation des parties constitutives – fond du vallon encaissé, flancs abrupts couverts de prés et étroites échancrures transversales –, soulignée par des pans de forêt. Hautes qualités justifiées aussi par les interactions visuelles entre ces parties sans qu'un élément construit ne vienne les perturber puisque le site, dominé par la tour médiévale, a été préservé de toute construction à ses endroits névralgiques.

Qualités spatiales



Certaines qualités spatiales justifiées par la subdivision du bâti en composantes différenciées par leur fonction et leur implantation dans la topographie, ainsi que par leurs relations visuelles, la cellule de l'église, particulièrement exposée sur un éperon, en constituant le point central. Certaines qualités également en raison de l'étagement de la cellule de l'église sur un coteau abrupt, de la relation étroite des ensembles inférieurs avec le cours d'eau et des dégagements dans le paysage.

Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales justifiées par la cohérence d'ensemble des composantes regroupées par fonction – industrielle, religieuse et villageoise – et en raison de la substance bâtie bien conservée en plusieurs endroits. Hautes qualités également justifiées par trois éléments constitutifs d'intérêt historique, la tour médiévale du XIII^e siècle, l'église au chœur gothique et la maison de ville du XVI^e siècle, ainsi que par l'auberge de campagne, son pont de danse, quelques fermes représentatives du type des maisons paysannes de la Broye et le bâtiment proto-industriel de l'ancienne huilerie qui contribuent à la diversité architecturale du petit site.

Développement de l'agglomération

Le valloon de l'Arbogne, passage stratégique sur la voie historique est-ouest reliant Fribourg à la vallée de la Broye, était, au Moyen Âge, le centre de l'importante seigneurie de Montagny. Un bourg à l'économie prospère se développa à partir de 1200 autour et en contrebas du château dont subsiste aujourd'hui la tour de Montagny de la fin du XIII^e siècle. Il s'étendait également autour de l'église Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception au chœur gothique qui dépendait alors de la paroisse de Tours. Devenu fribourgeois à la suite des guerres de Bourgogne, avec siège baillival au château, le bourg perdit de son importance, concurrencé par la ville de Fribourg. La voie de transit restait prépondérante et les revenus procurés par les péages intéressants. Un petit groupement de fermes et d'habitations se développa autour d'une auberge routière construite à la fin du XVIII^e siècle et des industries hydrauliques s'ajoutèrent au cours du XIX^e siècle à une cellule dont la vocation industrielle a été maintenue jusqu'à nos jours. Avec le développement des nouveaux axes de communication, la voie historique devint secondaire et le site évolua peu, préservant son authenticité. La localité de Montagny-les-Monts comptait 215 habitants au début de l'année 2022.

Fréquentée dès le Mésolithique, comme l'attestent quelques vestiges, la région de Montagny a aussi révélé des tombes du début de l'âge du Bronze, des tumuli de l'époque de Hallstatt et une villa gallo-romaine. Des traces de l'aqueduc romain dit de Bonne Fontaine subsistent au sud de la cellule du Moulin des Arbognes et soulignent l'importance séculaire de l'Arbogne dont l'eau était alors amenée par conduite jusqu'à Avenches. À l'époque gallo-romaine, la propriété rurale d'un certain Montanius, « *predium montaniacum* », serait selon certains à l'origine du toponyme. La première attestation remonte à 1146 pour le château-fort, « *castrum Montaniacum* », suivie de celle de la chapelle du château en 1166. Une première agglomération s'y développa probablement à partir de 1200. La topographie facilitant le verrouillage du passage reliant Fribourg à la vallée de la Broye, Payerne et Estavayer-le-Lac, le site était stratégique et les ducs de Zähringen, dans le cadre de leur politique bourguignonne, y placèrent leurs vassaux, les seigneurs de Belp.

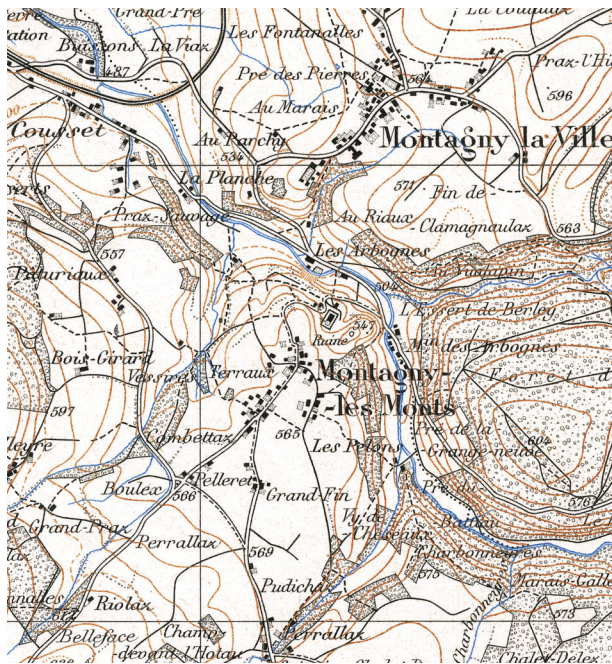
Conrad, fils d'Ulrich de Belp, premier seigneur portant le nom de Montagny, devait occuper un château primitif érigé au sommet d'une butte découpée à l'est et au nord par le coude à angle droit de l'Arbogne. Ce dernier était formé d'une tour carrée contre laquelle s'appuyaient des constructions en bois, le tout étant protégé par une palissade. Dès 1254, Aymon II de Montagny reconnut la suzeraineté de Pierre II de Savoie,

quelques droits sur la seigneurie subsistant pour les Kibourg, successeurs des Zähringen, et dès 1267, la seigneurie dépendit totalement de la Savoie. À la fin du XIII^e siècle, la grande tour fut reconstruite dans sa forme actuelle, adoptant la typologie savoyarde des tours rondes de la troisième période. Une ville neuve s'ajouta au premier bourg. Formée de cinq rues et ceinturée par une muraille comprenant plusieurs portes et tours, elle était reliée par un pont au bourg historique, un étang les séparant en amont. Décrite dans plusieurs sources de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle, cette villa nova comprenait des maisons avec jardin, des espaces libres et des fontaines ; des moulins et des fours étaient également en activité. Montagny était alors une petite ville et comptait plus de 500 habitants. Elle accueillait également une chapelle qui dépendait de l'église Notre-Dame de Tours, située en bordure de plaine près de Corcelles, et qui forme le chœur gothique du 1^{er} tiers du XIV^e siècle de l'église actuelle, consacrée à Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception.

Au début du XIV^e siècle, la seigneurie était un centre politique, administratif et économique prospère, tirant profit des péages et reposant essentiellement sur des bases agricoles. Elle regroupait, outre Montagny-les-Monts, quelque vingt-cinq villages situés entre Domdidier et Lentigny, Corcelles et Nierlet-les-Bois et avait acquis des vignobles sur les coteaux du Léman ainsi que des possessions dans le Vully. Son essor déclina dès le milieu du XIV^e siècle. En 1405, Thébald fut contraint de céder sa seigneurie au duc Amédée VIII de Savoie qui la commua en châellenie ; elle devint ainsi une partie de l'apanage de Humbert le Bâtard. Dernier bastion à l'est du territoire de la Savoie, convoitée par ses voisins fribourgeois, elle fut assiégée et subit de lourds dommages en 1447/48 lors de la guerre entre Fribourg et la Savoie qui était soutenue par Berne. Finalement vaincu par Berne, Fribourg dut payer les travaux de reconstruction de l'église et de restauration du château.

Fribourg avait acquis Montagny en gage en 1467 puis définitivement à la suite des guerres de Bourgogne. Il en fit un bailliage et le château servit de résidence baillivale de 1478 à 1798. En 1504, un incendie ravagea la forteresse et le bourg qui dès lors ne compta plus que treize maisons ; le château fut restauré en 1508/09. Une maison de ville, servant de maison de justice pour les baillis et de prison au sous-sol, fut construite au nord et en contrebas de l'église dans la première moitié du XVI^e siècle. La Réforme resta sans conséquence pour Montagny, Fribourg et Berne s'appuyant mutuellement dans la conquête du Pays de Vaud sans revendiquer les biens acquis par l'allié. La religion catholique fut préservée et la chapelle maintint sa fonction au fil des siècles, une nouvelle nef venant la modifier peu avant 1760.

En 1752, des dépenses furent accordées pour des travaux sur le château dont l'état était considéré comme mauvais. Un plan en aquarelle, exécuté par Charles de Castella, architecte et dessinateur de nombreux ouvrages fribourgeois, natif de Montagny-les-Monts, montrent un édifice complet à la fin du XVIII^e siècle. À cette même époque, en contrebas, l'imposante auberge des XIII-Cantons nouvellement construite accueillait désormais les voyageurs de passage dans le vallon. Au siècle suivant, une cellule industrielle se développa, au fond du vallon à l'est, sur la rive droite de l'Arbogne, par l'installation notamment d'une huilerie, et de nouvelles constructions complétèrent le noyau villageois de Montagny-les-Monts sur le plateau situé en amont. Quelques fermes et habitations éparses s'ajoutèrent aux rares constructions du vallon, la maison de ville fut transformée vers 1858-1863 et une auberge prit place dans la deuxième moitié du siècle au nord-ouest de l'église, dans le creux du lacet formé par la route reliant les Arbognes au village de Montagny-les-Monts. Laissé à l'abandon à la chute de l'Ancien Régime, le château se dégrada rapidement. Vendu en 1802 puis exploité comme carrière jusqu'en 1827, date à laquelle le Général de Gady le racheta pour le préserver d'une destruction totale, le château prit désormais l'apparence d'une tour en ruines accompagnée de quelques portions de murs. La localité fut rattachée aux districts de Payerne, dès 1798, de Montagny, dès 1803, de Dompierre, dès 1831, et finalement à celui de la Broye, dès 1848. Montagny-les-Monts perdit de son importance au fur et à mesure que se développèrent de nouveaux axes routiers et ferroviaires et le passage dans le vallon devint secondaire.



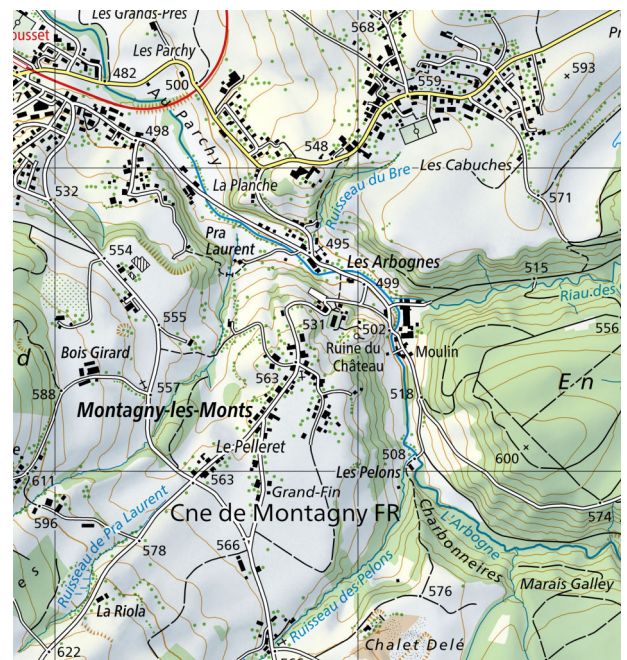
Carte Siegfried 1 : 25 000, 1891

Sur la première édition de la carte Siegfried de 1891 figure la route cantonale reliant Fribourg à Payerne en passant par Grolley et Montagny-la-Ville, laissant Montagny-les-Monts à l'écart. Dans le vallon, le tissu bâti est restreint, composé d'un très petit nombre de

bâtiments. La cellule industrielle est plus dense et les bâtiments se suivent au fil de l'eau.

Le site se développa dès lors essentiellement sur le plateau situé en amont, à l'emplacement du noyau villageois formant un tissu en ordre discontinu. Seules quelques constructions s'ajoutèrent au tissu bâti du vallon au cours du XX^e siècle, essentiellement des habitations érigées le long de la voie reliant Cousset à Montagny-la-Ville. Un pont de danse fut construit en 1925 à côté de l'auberge, exemple fribourgeois caractéristique des constructions destinées à la pratique de la danse lors des fêtes, de la Bénichon notamment. La cure, érigée en 1905 à côté de l'église, donna à la cellule sa caractéristique actuelle, soit la disposition des quatre bâtiments principaux sur deux axes perpendiculaires, église et maison de ville alignés sur le premier, auberge-ferme et cure sur le second.

En progression jusqu'en 1930 où elle comptait 802 habitants pour l'ensemble des localités et hameaux de Montagny-les-Monts, Cousset, Les Arbognes, Villarey et l'enclave de Tours, la population vivait de l'élevage et de la culture des céréales, du tabac et des arbres fruitiers. Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, cette augmentation se traduit par la construction de quelques fermes et habitations dissociées, essentiellement sur le plateau. Actuellement, malgré la diminution du secteur primaire, les cellules historiques ont conservé leurs spécificités et le vallon son caractère sauvage. Les dernières décennies furent marquées par la restauration de la tour médiévale, en 1996/97, et par la fusion de Montagny-les-Monts avec Montagny-la-Ville au 1^{er} janvier 2000, commune qui accueillit en son sein Mannens-Grandsivaz en 2004. La commune fusionnée qui comptait 1970 habitants en 2005 en dénombrait 2860 en janvier 2022 dont 215 à Montagny-les-Monts et 1264 à Cousset.



Carte nationale 1 : 25 000, 2020

Le site actuel

À la hauteur de Montagny-les-Monts, l'Arbogne et ses affluents ont creusé le relief molassique en formant un vallon à la topographie mouvementée et au caractère fermé accentué par des pans de forêt. Dans cet environnement sauvage encore intact, le bâti se subdivise en quatre entités, clairement hiérarchisées par leur étagement dans le site et désormais éloignées des voies de communication principales.

À mi-hauteur du versant abrupt, la cellule de l'église (1) s'impose comme centre de gravité avec la silhouette distincte de l'édifice religieux et les quelques bâtiments regroupés autour. Un fossé, comblé à la hauteur du parvis de l'église, articule cette cellule avec la butte sur laquelle est érigée la tour de Montagny (2), marquant identitaire et repère visuel du site, seul

témoin de l'important château médiéval des sires de Montagny qui verrouillait le vallon à son passage le plus resserré. En contrebas, deux ensembles aux fonctions différenciées se développent le long de l'axe traversant le vallon, sur des terrasses alluviales. La cellule des Arbognes (3), regroupant auberge, habitations et fermes, se déploie linéairement en un tissu lâche alors que la cellule industrielle du Moulin des Arbognes (4) marque l'entrée orientale dans le vallon. Implantée au fil de l'eau, entre deux cours d'eau, cette entité constituée d'anciennes industries hydrauliques et de quelques habitations a conservé sa vocation initiale puisqu'une scierie y déploie toujours ses activités. Versants escarpés et berges de l'Arbogne (5) forment un écrin naturel couvert d'une opulente végétation dans lequel s'insère le tissu bâti.

- 5 Versants escarpés et berges de l'Arbogne** – Versants à forte déclivité couverts de bois ou de prés, cours d'eau, voie historique et étroites bandes de terre au fond, échancrures latérales creusées par les affluents

Objectif de sauvegarde A

Qualités spatiales



Hautes qualités spatiales en raison d'un espace architectural fort créé par l'implantation des bâtiments dans un coteau abrupt, leur étage dans la pente et leur interaction avec le point central formé par l'église. Qualités justifiées également par le contraste entre la disposition des faîtes dans le sens de la ligne de pente ou perpendiculairement ainsi que par le rôle structurant de l'espace vert qui détermine l'organisation spatiale.

Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales justifiées par un bâti historique ayant conservé sa substance et à la typologie représentative de son époque : l'église remontant au premier tiers du XIV^e siècle, avec une pierre tombale aux armes des sires de Montagny et un remarquable chœur gothique, ainsi que la maison de ville de la première moitié du XVI^e siècle dont le rôle public a perduré. Hautes qualités également par la diversité des fonctions et des époques des quelques constructions qui composent la cellule.

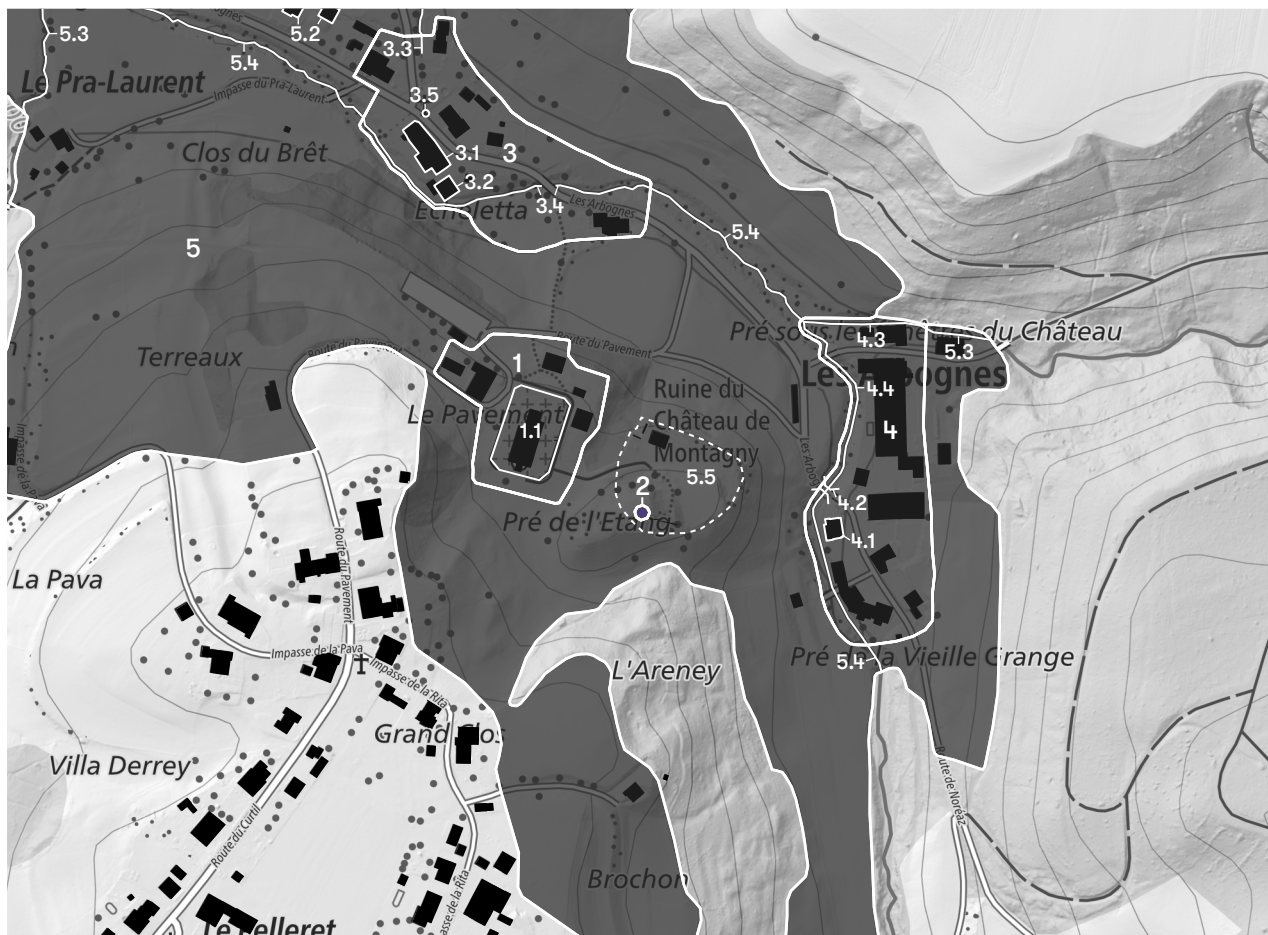
Signification

Signification importante de la cellule de l'église par son rôle de centre des interactions spatiales et visuelles entre les composantes du site et en tant que cœur historique du site qui était relié au château par un pont en pierre qui s'écroula en 1860.

1.1 Église Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception



Édifice à nef unique et chevet droit, chœur goth. à deux travées, 1^{er} t. XIV^e s., nef peu avant 1760 ; agrand. d'un axe de fenêtres et déplacement du clocher 1925/26, rest. et rén. 1961-1964 avec berceau lambrissé de la nef en anse de panier ; cimetière ceint d'un haut mur



Base: swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

2 Tour de Montagny

La tour de Montagny, dernier vestige avec quelques portions de murs du château seigneurial devenu résidence baillivale, se réfère à la typologie savoyarde de la troisième période des tours rondes, développée à la fin du XIII^e siècle. L'état actuel de la tour en pierre, restaurée en 1508/09, résulte de son exploitation comme carrière à la suite de la vente du château en 1802 qui lui a fait perdre toute sa partie supérieure et sa toiture. Deux escaliers métalliques, l'un extérieur jusqu'à la porte d'entrée et le second intérieur jusqu'à son couronnement, ont été installés lors des travaux de restauration de 1996/97, rétablissant ainsi l'accès au sommet de la tour d'où la vue sur les environs est exceptionnelle.

Qualités historico-architecturales

Hautes qualités historico-architecturales justifiées par la tour-beffroi subsistant comme dernier élément emblématique du château, datant du dernier quart du XIII^e siècle.

Signification

Signification importante par la position dominante et comme repère visuel depuis toutes les parties du site et les environs. Signification importante également en tant qu'élément emblématique du château médiéval et du bourg implanté à son pied, ainsi que comme témoin du rôle de centre politique, administratif et économique de la seigneurie de Montagny.



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—

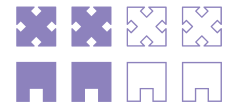




Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

3 Cellule des Arbognes

L'ensemble des Arbognes se déploie linéairement le long de la route qui traverse le vallon en suivant le tracé du cours d'eau (3.4). Le tissu bâti se développe ici en ordre détaché, singularisé par l'orientation légèrement nuancée des faîtes qui traduit avec subtilité les inflexions de la route. Point central du tissu bâti, l'auberge des XIII-Cantons (3.1) prend place à l'endroit précis où le ruisseau du Bré (3.3) a formé un cône d'alluvions, entre la chaussée et l'Arbogne. La grande bâtisse cossue de la fin du XVIII^e siècle clôt la perspective de la voie descendant de Montagny-la-Ville et atteste de l'importance historique de ce lieu de passage. Au sud-est, son arc de pignon en bois avec galerie à arcades noue une étroite relation avec un petit pavillon coiffé d'un toit pyramidal, le pont de danse (3.2) de 1925. Une croix de chemin (3.5) marque le carrefour et plus haut, une habitation de la première moitié du XX^e siècle, à deux niveaux et toit en bâtière, borde le ruisseau du Bré qui, à partir de là, est enterré pour rejoindre l'Arbogne. Le côté amont de l'axe historique est défini d'une manière plus modeste par deux petites fermes et une habitation dissociée dirigées mur gouttereau sur rue alors qu'une ancienne ferme s'inscrit en avant-poste oriental.



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—

Qualités spatiales



Certaines qualités spatiales justifiées par la relation étroite qu'entretient le bâti avec les cours d'eau ainsi que par la disposition du tissu lâche mur gouttereau sur rue, l'orientation des faîtes suivant les légères inflexions du tracé de la route.

Qualités historico-architecturales



Certaines qualités historico-architecturales en raison de l'auberge représentative des constructions d'auberges routières de campagne autour de 1800, reprenant une typologie de ferme avec un arc de pignon à galerie à arcades, ainsi qu'en raison de la rareté de ce modèle régional de salle de danse.

Signification

Signification importante en tant que l'une des composantes historiques du site sur l'importante route historique reliant Fribourg à Payerne et Estavayer-le-Lac en traversant le vallon de l'Arbogne.

3.1 Auberge des XIII-Cantons



Bâtiment cossu de deux niveaux, toit à pans coupés et pli coyau, arc de pignon avec galerie à arcades, représentatif du type d'auberge routière de campagne autour de 1800, dern. q. XVIII^e s., encore en activité

3.2 Pont de danse



Construction en bois à poteaux sur plan carré et à toiture pyramidale, pont de danse recouvert de planches et pourtour fermé de planches ajourées, 1925, exemple rare du type de pont de danse couvert développé dans la Broye, servant de salle de danse attenante à l'auberge

3.3 Affluents de l'Arbogne



Cours d'eau sillonnant une échancrure boisée et rejoignant l'Arbogne (voir également 4.3, 5.3) – ici ruisseau du Bré, partiellement enterré

3.4 Arbogne



Cours sinueux de l'Arbogne, accompagné d'une ripisylve dense (voir également 4.4, 5.4)

3.5 Croix de chemin



Croix de chemin marquant l'intersection de la route du vallon avec celle qui mène à Montagny-la-Ville, 1926



Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

4 Cellule industrielle du Moulin des Arbognes

Reliée aux autres composantes par un pont en pierre (4.2) franchissant l'Arbogne (4.4), la cellule industrielle se distingue par le front bâti bordant la rivière. Arrondi dans sa partie sud et définissant ainsi un espace central dans la cellule, il rassemble des anciennes industries hydrauliques du XIX^e siècle (4.1). À l'exception de deux habitations des XIX^e et XX^e siècles, la partie amont de la chaussée est entièrement dévolue aux activités de la scierie qui prend place au nord de la cellule, occupant l'angle où le Riau des Chaudeires (4.3) afflue dans l'Arbogne.

Qualités spatiales



Certaines qualités spatiales justifiées par le front continu implanté sur la rive droite de l'Arbogne et les relations étroites qu'entretiennent les bâtiments avec les cours d'eau, implantation caractéristique de ce type d'industries hydrauliques.

Qualités historico-architecturales



Pas de qualités historico-architecturales particulières en raison du peu de substance conservée dans le tissu bâti, à l'exception de l'ancienne huilerie du début du XIX^e siècle.

Signification

Signification modérée par la situation en fond de vallon, en relation étroite avec les cours d'eau. Signification modérée également comme témoin de la pérennité des activités hydrauliques dans le vallon.



Objectif de sauvegarde C
Sauvegarde du caractère

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—

4.1 Anc. huilerie ▣

Bâtiment d'un niveau à toit à la Mansart, mur gouttereau sur rue, arcs de pignon lambrissés à galerie en bois, déb. XIX^e s., act. habitation, volume imposant marquant l'accès dans la cellule industrielle par son mur pignon orienté vers le pont, exemple remarquable d'édifice à vocation industrielle

4.2 Pont sur l'Arbogne ▣

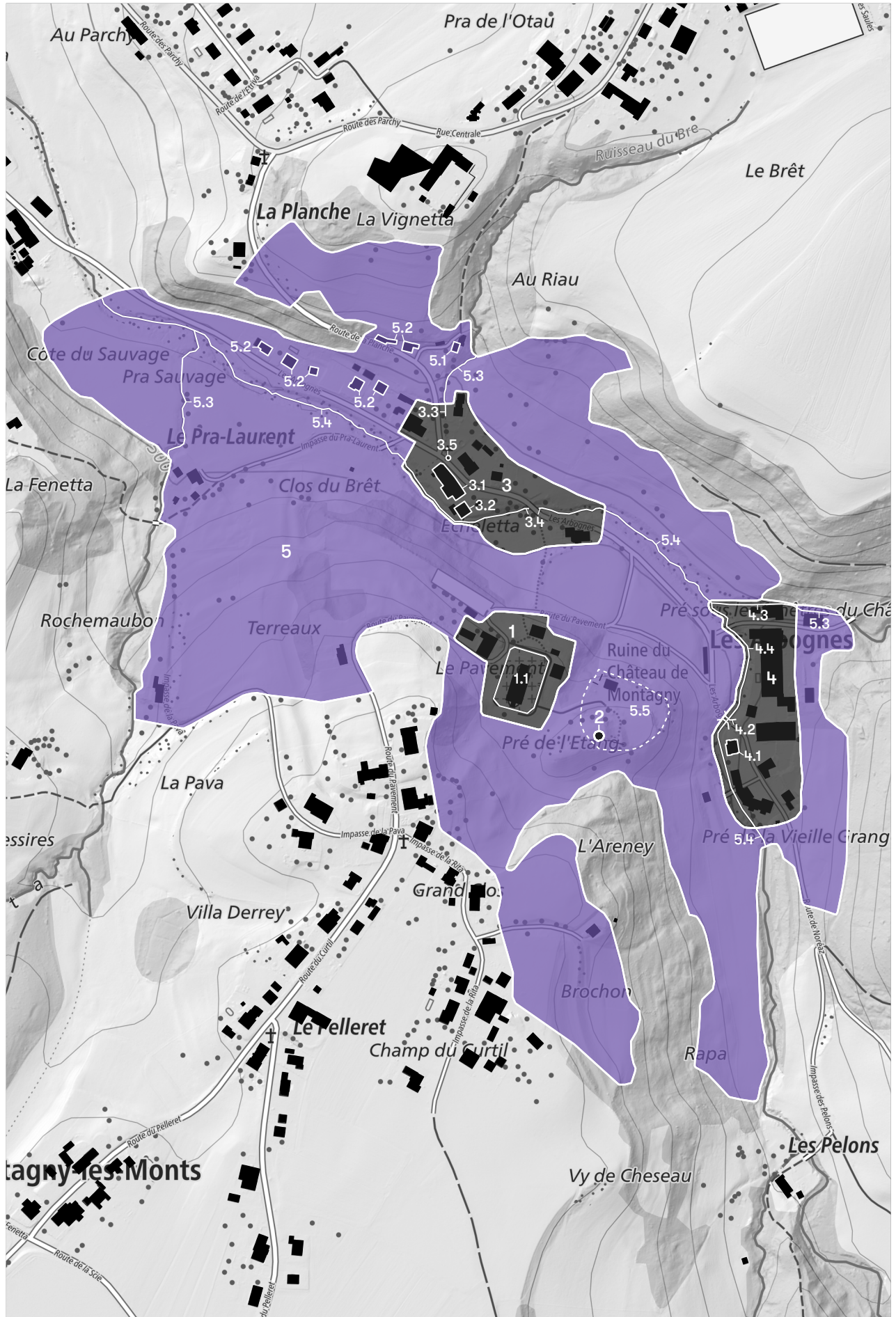
Ouvrage en pierre à une seule arche en plein cintre franchissant l'Arbogne, témoin de l'importance de la voie historique reliant Fribourg à Payerne et Estavayer-le-Lac, XIX^e s. prob.

4.3 Affluents de l'Arbogne ▣

Cours d'eau sillonnant une échancrure boisée et rejoignant l'Arbogne (voir également 3.3, 5.3) – ici Riau des Chaudeires

4.4 Arbogne ▣

Cours sinueux de l'Arbogne, accompagné d'une ripisylve dense (voir également 3.4, 5.4)



Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

5 Versants escarpés et berges de l'Arbogne

Un écrin naturel enveloppe les quatre composantes bâties d'un vallon à la topographie mouvementée, creusé par le cours sinueux de l'Arbogne (5.4). Le cours d'eau le traverse du sud vers le nord pour rejoindre la plaine de la Broye et marque une courbe en direction de l'ouest au pied du promontoire occupé par les ruines du bourg médiéval (5.5) et la tour de Montagny (2). Berges accompagnées d'une ripisylve dense, pentes plus douces couvertes de prés et versants escarpés marqués par des échancrures creusées par les affluents (5.3), la fine articulation du fond du vallon avec les coteaux est soulignée par des pans de forêt qui accentuent le caractère fermé et sauvage du lieu. En aval, dans la prolongation de l'ensemble groupé autour de l'auberge (3), quelques habitations des XIX^e et XX^e siècles (5.2) occupent le côté nord de la route des Arbognes et de celle de la Planche, perturbant la perception de la cellule des Arbognes. L'opulente végétation de ce paysage fluvial souligne le contraste entre espace libre et tissu bâti et met en évidence l'implantation différenciée des composantes historiques tout en favorisant leurs relations visuelles.

Signification

Signification importante par la topographie mouvementée constituant un marquant identitaire du caractère du site et comme lieu de passage d'une importante voie historique.

5.1 Habitation ☐

Bâtiment à deux niveaux et toit à trois pans se détachant du tissu bâti par sa position dans une échancrure latérale boisée, à proximité du ruisseau du Bré et en amont de la route menant à Montagny-la-Ville, XIX^e s.

5.2 Bâti résidentiel ☒

Ensemble de petites habitations transf. ou récentes aux toitures diverses, XX^e/déb. XXI^e s., en ordre dispersé le long des axes, contrastant pour la plupart avec le tissu bâti environnant par leur implantation sans interaction avec la structure d'origine, leur traitement architectural, leur matérialité et leurs aménagements extérieurs.

5.3 Affluents de l'Arbogne ☐

Cours d'eau sillonnant une échancrure boisée et rejoignant l'Arbogne (voir également 3.3, 4.3) – ici ruisseaux du Pra Laurent et du Bré ainsi que Riau des Chaudeires

5.4 Arbogne ☐

Cours sinueux de l'Arbogne, accompagné d'une ripisylve dense (voir également 3.4, 4.4)

5.5 Ruines du bourg médiéval ☐

Butte occupée au Moyen Âge par le bourg et le château dont il ne subsiste que quelques portions de murs au pied de la tour

— — — —

— — — —

Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—

Recommandations

Voir également les recommandations générales de sauvegarde selon l'art. 24 des directives concernant l'ISOS (DISOS) du 1^{er} janvier 2020

Le site du Vallon de l'Arbogne revêt un caractère unique par la relation intense établie entre la topographie mouvementée et les entités qui s'insèrent dans ce cadre naturel intact. Cette symbiose marque fortement l'identité du site et doit être maintenue. Il est donc essentiel de préserver le caractère sauvage du paysage fluvial (5) en ne recourant pas de manière excessive à l'aplanissement artificiel des sommets des collines et à d'autres interventions similaires. On renoncera également à l'implantation de nouveaux bâtiments qui viendraient perturber ces liens entre le bâti et l'espace environnant ou rompre les interactions visuelles entre les composantes. On concentrera ainsi les nouvelles constructions dans les zones déjà vouées à de l'habitat pour maintenir intacts les espaces libres du paysage fluvial.

L'ensemble du tissu bâti comprend de nombreux espaces libres essentiels pour la structure du site, tels que jardins, prés ou cours. Il conviendra de les préserver et d'éviter un recours excessif à l'asphalte. Dans la cellule de l'église (1), caractérisée par la disposition des bâtiments sur deux axes perpendiculaires avec le chœur de l'édifice religieux au centre, on maintiendra cette lisibilité en renonçant à toute nouvelle construction qui viendrait interférer dans ces relations.

Les façades, les volumes et les toitures des bâtiments historiques contribuent fortement aux qualités du site et sont particulièrement vulnérables. Il convient, lors d'éventuelles rénovations, de respecter la substance préexistante et de porter un soin tout particulier à la préservation d'une matérialité fidèle au site. Par leur fort impact visuel dans le val- lon, tant la maison de ville et l'auberge-ferme dans la cellule de l'église (1) que l'auberge des XIII-Cantons avec son pont de danse dans la cellule des Arbognes (3) ou l'ancienne huilerie dans la cellule industrielle du Moulin des Arbognes (4) doivent en particulier faire l'objet d'un maximum de précautions.

Mesures de protection existantes

Confédération

Objets sous protection fédérale
Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse IVS

Canton

Plan directeur cantonal
Plan directeur régional
Biens culturels immeubles protégés

Commune

Plan d'aménagement local

Bibliographie

Aebischer Paul, « Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois [suite et fin] », *Annales fribourgeoises* 13, 1925, pp. 258-275.

Aebischer Paul, « Notes sur les routes romaines du canton de Fribourg », *Revue d'histoire suisse* 10, 1930, pp. 173-199.

Ammann Hektor, « Die Stadt Montenach (Montagny) », *Genava* 11, 1963, pp. 367-385.

Anderegg Jean-Pierre, *La maison paysanne suisse Fribourg 2, Les districts de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse*, Bâle 1987.

Auberson Anne-Francine, Geiser Anne, « Les trouvailles monétaires et le coin de l'oppidum du Mont-Vully », *Revue suisse de numismatique* 80, 2001, pp. 59-108.

Aubert Jean-Pierre, « Les aqueducs d'Aventicum », *Bulletin de l'Association Pro Aventico* 20, 1969, pp. 23-36.

Blondel Louis, « L'architecture militaire au temps de Pierre II de Savoie : les donjons circulaires », *Genava* 13, 1935, pp. 271-321.

Boisaubert Jean-Luc, « Inventaire des découvertes de 1983 sur quatre sites méso-lithiques du canton de Fribourg », *Archéologie fribourgeoise. Chronique archéologique* 1983, 1985, pp. 99-114.

Brulhart Fridolin, « La seigneurie de Montagny », *Annales fribourgeoises* 13, 1925, pp. 124-138, 208-214, 250-257.

Brulhart Fridolin, « La seigneurie de Montagny [suite] », *Annales fribourgeoises* 14, 1926, pp. 156-165.

Brulhart Fridolin, « La seigneurie de Montagny [suite] », *Annales fribourgeoises* 16, 1928, pp. 137-146, 179-185, 193-205.

Brulhart Fridolin, « La seigneurie de Montagny [suite] », *Annales fribourgeoises* 17, 1929, pp. 14-33, 82-87, 129-141.

Buchillier, Carmen, « Montagny-les-Monts : Pré de l'Etang », *Archéologie fribourgeoise. Chronique archéologique* 1989-1992, 1993, pp. 101-105.

Charles de Castella. *Le dessin d'architecture. Exposition au Musée d'art et d'histoire Fribourg du 8 décembre 1994 au 26 février 1995*, Fribourg 1994.

De Raemy Daniel, « Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon », *Cahiers d'archéologie romande* 98, 99, Lausanne 2004.

Dessemontet Olivier, *Une vue ancienne du château de Montagny-les-Monts*, *Revue historique vaudoise* 70, 1962, p. 108.

De Vevey Bernard, *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg*, Fribourg 1978.

Ducrest François, « Le château de Montagny », *Fribourg artistique à travers les âges* 14, 1903, pp. 77-86.

Ducrest François, « Les ruines du château de Montagny », *Fribourg artistique à travers les âges* 15, 1903, pp. 87-89.

Fribourg : le château de Montagny les Monts. En ligne: www.swisscastles.ch/Fribourg/montagny.html, consulté le 05.05.2022.

Grandjean Marcel, Les maçons et maçons-architectes du Pays de Vaud et du Bas-Valais à la fin du gothique. Partie II, Les maçons et maçons-architectes de l'ancien Pays de Vaud, Cahiers d'archéologie romande 158, 2015, pp. 489-528.

Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse IVS. Fribourg – Payerne (- Yverdon / - Estavayer-le-Lac) FR 14.

Jäggi Stefan, Die Herrschaft Montagny (Montenach) bis zum Tode Aymos III. im Jahre 1323, Mémoire de licence, [s. l.], Université de Fribourg, 1983.

Jäggi Stefan, « Die Herrschaft Montagny: von den Anfängen bis zum Übergang an Freiburg (1146-1478) », Freiburger Geschichtsblätter 66, 1989, pp. 7-358.

Jäggi Stefan, « Montagny, de », in: Dictionnaire historique de la Suisse DHS, version du 17.11.2009. En ligne: <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/019573/2009-11-17>>.

Jäggi Stefan, « Montagny (FR, seigneurie) », in: Dictionnaire historique de la Suisse DHS, version du 25.11.2008. En ligne: <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008141/2008-11-25>>.

« Les châteaux incendiés pendant les guerres de Bourgogne dans le Pays de Vaud et le Chablais », Revue historique vaudoise 30, 1922, pp. 225-228.

« Montagny-les-Monts », in: Dictionnaire géographique de la Suisse DGS, vol. 3, Neuchâtel 1902-1910.

« Montagny-les-Monts », in: Dictionnaire historique et biographique de la Suisse DHBS, vol. 4, Neuchâtel 1921-1934.

« Montagny (FR, commune) », in: Dictionnaire historique de la Suisse DHS, version du 17.07.2007. En ligne: <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/046820/2007-07-17>>.

[Montagny-les-Monts] [administration communale], Montagny-les-Monts : une commune ... trois villages! : [plaquette communale] , [Montagny-les-Monts] 1984.

Montagny. En ligne: <https://montagny-fr.ch>, consulté le 08.06.2022.

Montandon Maurice, Patrimoine au fil de l'eau : à la découverte des richesses de l'Arbogne, Yverdon-les-Bains 2007.

Paroisse de Montagny-Tours. En ligne: <https://upnotredamedetours.ch/2017/10/26/paroisse-de-montagny-tours/>, consulté le 05.05.2022.

Peissard Nicolas, « Découvertes archéologiques à Prez-vers-Noréaz et à Montagny-les-Monts », Annales fribourgeoises 15, 1927, pp. 29-34.

Rolle Marianne, « Montagny-les-Monts », in: Dictionnaire historique de la Suisse DHS, version du 27.11.2008. En ligne: <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/000826/2008-11-27>>.

Rolle Marianne, « Montagny-la-Ville », in: Dictionnaire historique de la Suisse DHS, version du 27.11.2008. En ligne: <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/000825/2008-11-27>>.

Société d'histoire de l'art en Suisse (éd.), Fribourg, Valais, Berne 2012 (Guide artistique de la Suisse, tome 4b).

Impressum

1^{re} version 05.2022

Entrée en vigueur
01.05.2024

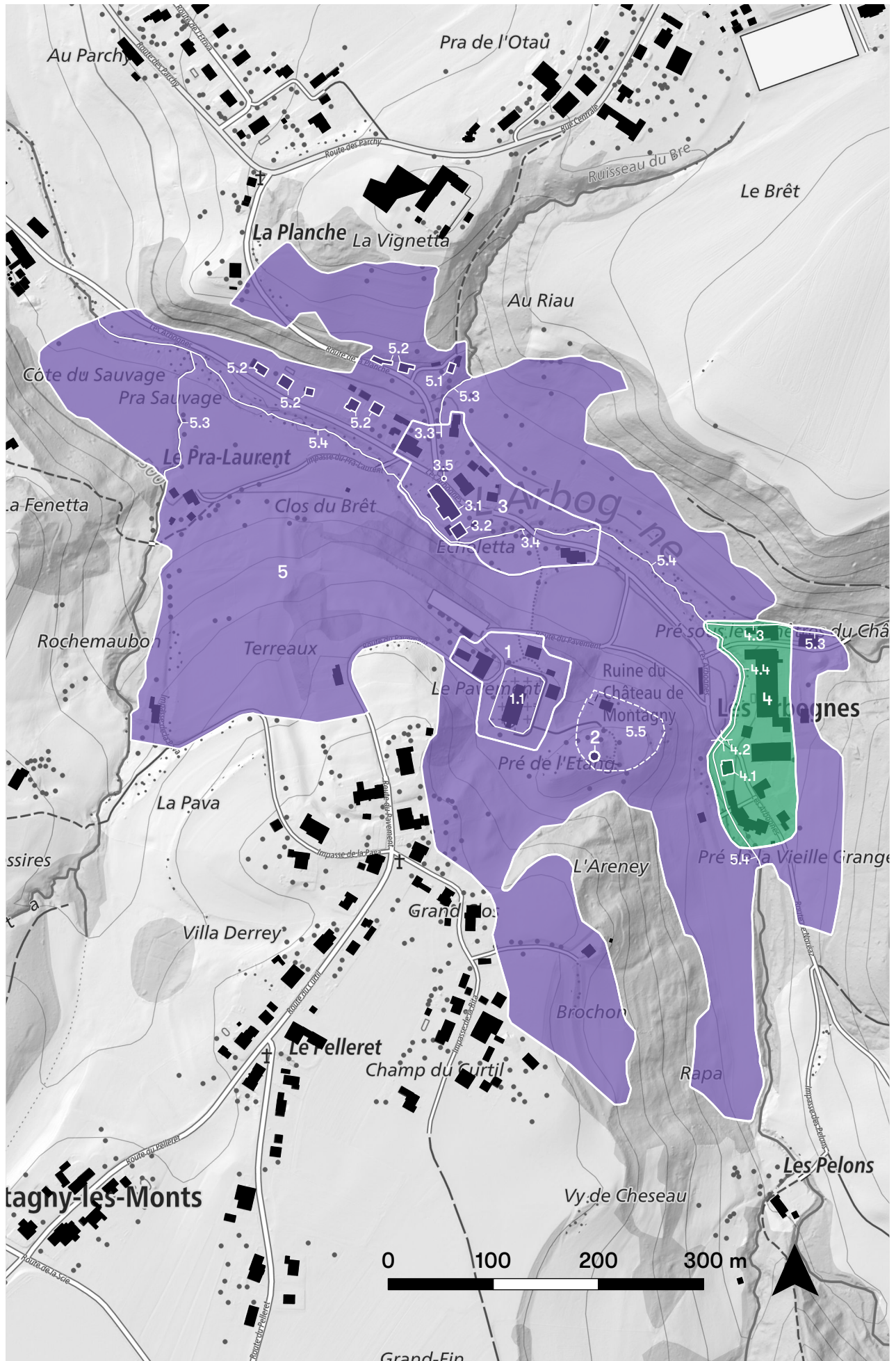
Coordonnées du site
2565 918 / 1184 486

Cartes
Office fédéral de
topographie

ISOS
Inventaire fédéral des sites
construits d'importance
nationale à protéger en Suisse

Éditeur
Département fédéral
de l'intérieur DFI
Office fédéral de
la culture OFC
Section Culture du bâti
CH-3003 Berne

www.isos.ch
isos@bak.admin.ch



- | | | |
|---|--|---|
| Objectif de sauvegarde A | Objectif de sauvegarde C | Partie de site |
| Objectif de sauvegarde B | Partie de site sensible | Observation |